

Fonds de dotation

Rapport financier 2025



***MOBILISEZ-VOUS
À NOS CÔTÉS***

SOMMAIRE

SYNTHESE DES COMPTES ANNUELS 2025 DU FONDS DE DOTATION DU CH D'ARGENTEUIL.....	3
RECETTES DU FONDS DE DOTATION POUR L'ANNEE 2025.....	3
PROJETS FINANCES ET DEPENSES DU FONDS DE DOTATION POUR L'ANNEE 2025	4
LES ORIENTATION DU FONDS DE DOTATION POUR LES ANNEES A VENIR	4
BILAN COMPTABLE 2025	6
COMPTE DE RESULTAT 2025.....	6
ANNEXE COMPTABLE 2025	8
1. Description de l'objet social du Fonds de dotation du CH d'Argenteuil	8
2. Présentation des principes et méthodes comptables appliquées	8
3. Informations relatives au bilan.....	9
4. Informations relatives au Compte de résultat	11
5. Régime fiscal	11
6. Faits caractéristiques de l'exercice	11
7. Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger	12
8. Autres informations	12
9. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).....	12
10. Compte D'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).....	15

SYNTHESE DES COMPTES ANNUELS 2025 DU FONDS DE DOTATION DU CH D'ARGENTEUIL

Le fonds de dotation de l'hôpital d'Argenteuil est soucieux de respecter les volontés des donateurs et s'engage formellement à affecter le don comme souhaité par le donateur.

La somme des produits, pour l'exercice 2025, s'élève à **12 237,74 €**, contre **15 105,81 €** en 2024.

10 462,32 € de dons ont été versés au Fonds de dotation du CHA en 2025 contre 13 425€ en 2024. Le fonds de dotation a également perçu un don en nature pour le projet de la cuisine thérapeutique.

Le Fonds de dotation bénéficie à la clôture de l'exercice 2025, d'une **disponibilité de 99 656,27 €**, lui assurant une capacité de financement de projets futurs, tout en ayant pu réaliser les projets prévus pour l'année 2025.

RECETTES DU FONDS DE DOTATION POUR L'ANNEE 2025

1. Répartitions des dons versés :

Les dons manuels ont été principalement fléchés à destination de services de soins ou de projets.

Les dons reçus en 2025	Montant
Dons « non fléchés » (non affectés à un projet)	4 117,32 €
Projet « Des abeilles à l'hôpital »	80 €
Projet « Zéro séparation »	30 €
Projet « Bibliothèque en pédiatrie »	1000 €
Chirurgie Thoraco-vasculaire	50 €
Diabétologie	10 €
Espace bien être	180 €
Maternité	400 €
Oncologie	50 €
Psychiatrie	200 €
Urgences	3500 €
Hématologie	200 €
Pneumologie	30 €
Soins palliatifs	115 €
Unité de soins longue durée	500 €
TOTAL	10 462,32 €

2. Les dons 2025 provenant entre particuliers, entreprises et associations

En 2024, les dons des particuliers représentaient 43% de l'ensemble des dons, ceux des entreprises 45% et ceux des associations (Lions club) 12%.

En 2025, les dons des particuliers représentent 98% de l'ensemble des dons, les 2% restant proviennent d'une association. Le fonds de dotation a également perçu **8 916,00 €** de la fondation des hôpitaux dans le cadre de l'opération pièce jaune pour le projet de bibliothèque en psychiatrie.

A noter que le fonds de dotation a par ailleurs perçu **1 724,98 € de dividendes** au titre des parts sociales dont il dispose.

Près de 81% des dons des particuliers ont été réalisés en ligne grâce à la plateforme de dons en ligne. Ce pourcentage est en augmentation par rapport aux années antérieures.

PROJETS FINANCES ET DEPENSES DU FONDS DE DOTATION POUR L'ANNEE 2025

Le Fonds de dotation a décaissé 39 645,88€ pour le financement de projets en 2025.

La somme des charges s'élève à 69 473,26€ (aucune charge exceptionnelle n'est constatée pour cet exercice). **Le résultat de l'exercice clos s'établit à -16 421,88 €.**

Le budget du Fonds est cohérent avec les projets prévus et soutenus par le Fonds de dotation en 2025, à savoir :

- Les travaux d'aménagement des bibliothèques en psychiatrie
- Les activités autour des ruches de l'hôpital
- Les projets de service en radiothérapie, oncologie, néonatalogie, pédiatrie
- La mise en œuvre du projet « Humanisation des soins en psychiatrie »

Par ailleurs, **les services bancaires représentent une dépense totale de 781,43 €** qui recouvre

- 306 € de frais fixes pour l'abonnement à la plateforme de don en ligne *Monetico* (montant stable entre 2020 et 2025) dont 18,44 € de frais variables au titre des commissions de réception des dons en ligne.
- 451,99 € de services et frais bancaires (montant en légère augmentation par rapport aux années précédentes)

Rappel des termes du contrat de paiement à distance (solution Monetico) :

Solution proposée par le Crédit Mutuel, la plateforme permet aux donateurs de faire des paiements sécurisés en ligne, soit pour des projets spécifiques, soit sous forme de dons libres.

Chaque paiement donne lieu à une commission de réception qui correspond à :

- Commission propositionnelle en pourcentage de 0,8% (pour les porteurs européens).
- Commission fixe de 0,15€ par don.

Afin de réduire les coûts de services bancaires, une solution alternative à Monetico est à l'étude pour 2026.

LES ORIENTATION DU FONDS DE DOTATION POUR LES ANNEES A VENIR

Le Fonds de dotation a vocation à étendre son action et lever davantage de fonds, notamment auprès des entreprises qui sont constituant aujourd'hui la plus faible part de dons. Les dons perçus doivent permettre de financer des projets au bénéfice des patients et des professionnels. Plusieurs projets ont été identifiés pour l'année à venir :

- Des casques de réalité virtuelle contre l'anxiété et la douleur (30 000€)
- Améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap à l'hôpital (5000€)
- Améliorer l'accueil de l'enfant dans les services hospitaliers (2000€)
- Un jardin pédagogique éco-bois à la crèche de l'hôpital (7 800€)
- Zero séparation en néonatalogie (1200€)
- Borne de recharge au SAU (2000€)

Les services et projets bénéficiant de reliquats de dons ont également été contactés au cours de l'année 2025 afin de les aider à utiliser leurs fonds dédiés au bénéfice des patients ou du bien-être des professionnels, dans le respect de la volonté du donateur.

BILAN COMPTABLE 2025

BILAN 2025							
ACTIF	BRUT	Amortissements et provisions	NET	n-1	PASSIF	NET	N-1
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisation incorporelles:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	Fonds propres avec droit de reprise	0,00 €	0,00 €
Immobilisation corporelles:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	Réserves statutaires		
Immobilisations financières:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	RAN	61 157,27 €	67 097,86 €
					Fonds dédiés sur dons manuels affectés	0,00 €	0,00 €
					RESULTAT	-16 421,88 €	-5 940,59 €
					Fonds propres consommables		
					Subventions d'investissement		
					Provisions réglementées		
TOTAL I:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	TOTAL I:	44 735,39 €	61 157,27 €
ACTIF CIRCULANT					FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Stocks:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	FONDS DEDIES SUR DONS MANUELS AFFECTES	51 620,88 €	61 159,45 €
Créances:	0,00 €		0,00 €	1 300,00 €			
Clients	0,00 €		0,00 €	0,00 €			
Charges constatées d'avance	0,00 €		0,00 €	0,00 €			
Disponibilités	99 656,27 €		99 656,27 €	124 316,72 €			
TOTAL II:	99 656,27 €		99 656,27 €	125 616,72 €	TOTAL II:	51 620,88 €	61 159,45 €
					PROVISIONS		
TOTAL III:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	TOTAL III:	0,00 €	0,00 €
					DETTES		
					Emprunts		
					Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 300,00 €	3 300,00 €
					Produits Constatés d'avance		
TOTAL IV:	0,00 €		0,00 €	0,00 €	TOTAL IV:	3 300,00 €	3 300,00 €
TOTAL ACTIF			99 656,27 €	125 616,72 €	TOTAL PASSIF	99 656,27 €	125 616,72 €

COMPTE DE RESULTAT 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	10 462,32 €	13 425,00 €
Mécénats	0,00 €	0,00 €
Leg, donation et assurance-vie	0,00 €	0,00 €
Contributions financières	8 916,00 €	0,00 €
Utilisations des fonds dédiés	31 897,64 €	16 166,33 €
Autres produits	50,44 €	0,00 €
QP de dotation consommables virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €
TOTAL I:	51 326,40 €	29 591,33 €

CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €
Variation de stock	0,00 €	0,00 €
Autres achats et charges externes	47 124,19 €	29 462,73 €
Aides financières	0,00 €	0,00 €
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	0,00 €
Salaires et traitements	0,00 €	0,00 €
Charges sociales	0,00 €	0,00 €
DAP	0,00 €	0,00 €
Report en fonds dédiés	22 349,07 €	7 750,00 €
<u>TOTAL II:</u>	69 473,26 €	37 212,73 €
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-18 146,86 €	-7 621,40 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 724,98 €	1 680,81 €
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<u>TOTAL III:</u>	1 724,98 €	1 680,81 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<u>TOTAL IV:</u>	0,00 €	0,00 €
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 724,98 €	1 680,81 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-16 421,88 €	-5 940,59 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<u>TOTAL V:</u>	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
<u>TOTAL VI:</u>	0,00 €	0,00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0,00 €	0,00 €
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	53 051,38 €	31 272,14 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	69 473,26 €	37 212,73 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-16 421,88 €	-5 940,59 €

ANNEXE COMPTABLE 2025

1. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DU FONDS DE DOTATION DU CH D'ARGENTEUIL

Le Fonds de dotation du Centre hospitalier d'Argenteuil a été créé le 6 décembre 2014 afin de recueillir des financements privés.

Le Fonds de dotation du Centre hospitalier d'Argenteuil a pour objet d'apporter les moyens humains, matériels, financiers ou tout autre moyen supplémentaire pour mettre en œuvre ou soutenir toute action d'intérêt général, notamment dans les domaines de la santé, de l'innovation, de l'art et de la culture concourant à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des usagers et du bien-être du personnel du centre hospitalier d'Argenteuil, dans le cadre de sa mission de service public.

Afin de réaliser son objet, le fonds de dotation propose de recourir notamment aux moyens suivants :

- Attribution de tout type de soutien notamment financier au fondateur ou à des associations et organismes sans but lucratif intervenant dans le champ de son objet ;
- Soutien direct ou indirect à des personnes physiques qui développent des actions, recherches ou activités conformes à son objet, notamment par le biais de versements financiers, de bourses, de prix, etc ;
- Organisation et mise en œuvre de toute opération visant à la promotion des activités du fonds de dotation ;
- Mise en œuvre de tout autre moyen, de toute nature, qui lui apparaît utile à la poursuite de son objet et conforme à la loi et aux règlements

Le Fonds propose aux mécènes qui le souhaitent d'accompagner des programmes de modernisation, d'innovation, de recherche et d'amélioration des conditions d'accueil.

Les dons et legs recueillis grâce à ce Fonds ouvrent droit à des abattements fiscaux.

2. PRESENTATION DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers ont été établis conformément aux règlements ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan général comptable et plus spécifiquement à l'article 5 du règlement ANC n°2023-03 modifiant le règlement ANC n°2018-06 et le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par l'ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Une continuité d'exploitation
- Une séparation des exercices a été réalisée.
- Une permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

2. a) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. b) Changement de méthode comptable

Jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds de dotation du CH d'Argenteuil n'établissait pas de comptes annuels conformes au règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et modifié par le règlement n°2020-08. Un passage d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement a été réalisé en 2023 pour l'exercice 2022 et les suivants.

A compter du 1er janvier 2025, le Fonds de dotation établit ses comptes annuels selon les règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03. L'application de ce nouveau règlement, qui porte notamment sur la redéfinition du résultat exceptionnel, la suppression des comptes de transferts de charges ainsi que sur des ajustements de présentation et de terminologie, n'a pas d'impact dans les comptes 2025 du Fonds de Dotation.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3. a) Echéance et nature des dettes à payer

Les dettes du fonds de dotation, dettes fournisseurs et comptes rattachés, s'élèvent à 3 300€, et sont à moins d'un an, correspondant au montant des honoraires dues pour le commissaire aux comptes pour l'année 2025.

2. b) Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	Néant				Néant
Fonds propres avec droit de reprise	Néant				Néant
Réserve	Néant				Néant
Report à nouveau	67 097,86 €	-5 940,59 €			44 735,39 €
Excédent ou déficit de l'exercice	-5 940,59 €	5 940,59 €		-16 421,88 €	7 628,48 €
Situation nette	Néant				Néant
Fonds propres consommables	Néant				Néant
Subventions d'investissement	Néant				Néant
Provisions réglementées	Néant				Néant
TOTAL	61 157,27 €	0	0	-16 421,88 €	44 735,39 €

3. c) Variation des fonds dédiés

Les fonds dédiés ont fait l'objet d'un traitement comptable particulier afin de les isoler des dons manuels non affectés, appelés également « dons libres » dans le rapport d'activité. Il n'y a pas eu d'opération de transfert du solde de fonds dédiés à d'autres projets définis avec l'accord du tiers financeur sur l'année 2025.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	Néant						Néant
Contributions financières d'autres organismes	Néant						Néant
Ressources liées à la générosité du public	61 159,45 €	22 349,07€	31 897,64€		Néant	51 620,88 €	- Anesthésie et réanimation (1250€) - Bien-être + covid (1017,93€) - Chirurgie viscérale et digestive (4830€) - Court séjour gériatrique (720€) - Espace snoezelen en gériatrie (300€) - Gastro-entérologie (840€) - Gériatrie (1356€) - Jardin thérapeutique de rééducation (100€) - Maternité (1450€) - Médecine polyvalente Saturne (1000€) - Music care (2500€) - Pneumologie (1330€) - Carte implant (1500€) - Réanimation-Douche au lit (1230€) - Réanimation pédiatrique/Néonatal (255€) - UMEDO (390€) - Urgences (4640€) - Urologie (100€)

Tous les fonds dédiés aux services de soins sont réinterrogés chaque année en indiquant au service le montant dont il dispose et en lui proposant un accompagnement pour la dépense des fonds.

Les reports en fonds dédiés correspondent à un montant de **22 349,07€**.

Concernant les fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices, un rappel est également réalisé annuellement auprès des référents de projets afin de leur rappeler le montant disponible et leur proposer un accompagnement dans l'utilisation des fonds.

Les projets et services suivants font l'objet de fonds dédiés pour lesquels aucune dépense n'a été comptabilisée dans les 2 ans :

- Anesthésie et réanimation (1250€)
- Bien-être + covid (1018€)
- Chirurgie viscérale et digestive (4830€)

- Court séjour gériatrique (720€)
- Espace snoezelen en gériatrie (300€)
- Gastro-entérologie (840€)
- Gériatrie (1356€)
- Jardin thérapeutique de rééducation (100€)
- Maternité (1450€)
- Médecine polyvalente Saturne (1000€)
- Music care (2500€)
- Pneumologie (1330€)
- Carte implant (1500€)
- Réanimation- Douche au lit (1230€)
- Réanimation pédiatrique/Néonate (255€)
- UMEDO (390€)
- Urgences (4640€)
- Urologie (100€)

Un rappel a été réalisé à deux reprises auprès des référents des projets suscités pour inciter à l'utilisation des fonds dédiés.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4. a) Le Commissaire aux comptes

Un ordre de mission a été proposé par le cabinet Mazars relatif à l'exercice 2025 du Fonds de dotation. Le montant des honoraires proposés pour l'exercice 2025 s'élève à 2750 € HT, présent en FNP dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés, présents au bilan.

5. REGIME FISCAL

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

6. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Fonds de dotation a bénéficié de dons apportés par différents financeurs pour un montant total de 19 378,32 € qui ont été portés en dons manuels. Les produits financiers s'élèvent à 1 724,98 € recouvrant les revenus des VMP.

La somme des produits, pour l'exercice 2025, s'élève à 53 051,38 € et la somme des charges à 69 473,26 €. Les charges sont en augmentation, tandis que l'on observe une hausse des produits liés à l'augmentation des dons manuels et de l'utilisation des fonds dédiés.

Aucun évènement caractéristique n'est à noter entre la clôture et la rédaction du rapport.

7. ETAT SEPARÉ DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

Non concerné.

8. AUTRES INFORMATIONS

8.a) Engagement hors bilan

Absence d'engagement hors bilan donnés et reçus.

8. b) Contributions volontaires en nature

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580, le Fonds de dotation doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le totale des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants ; le Fonds de dotation du Centre hospitalier d'Argenteuil n'a pas de salariés. Il est précisé qu'aucun administrateur du Fonds de dotation n'est rémunéré pour ses fonctions.

La comptabilité et la gestion administrative du fonds de dotation sont assurées par une mise à disposition gratuite de :

- La directrice des affaires générales, des projets et des relations usagers
- La responsable de la communication du CH d'Argenteuil
- La chef de projet esanté
- L'attaché d'administration à la direction des finances

Le temps passé à la gestion du Fonds de dotation est évalué à 10% de temps moyen hebdomadaire pour la chef de projet et la directrice des affaires générales, des projets et des relations usagers, 15 heures annuelles pour l'attaché d'administration aux finances et 5% de temps moyen hebdomadaire pour la responsable de communication.

9. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisation sans contrepartie				-
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	10 462	10 462	13 425	13 425
- Legs, donations et assurances-vie		-		-
- Mécénat		-		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	8 916			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 775		1 682	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	31 898		16 166	
TOTAL	53 051,38	10 462	31 272	13 425
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	39 646	35 572	29 463	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 478	7 478		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENERCES				
6 REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	22 349		7 750	
TOTAL	69 473,26	43 050	37 213	-
EXCEDENT OU DEFICIT	- 16 422	- 32 588	- 5 940	13 425

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat		-		-
Prestations en nature		-		-
Dons en nature		-		-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-	-	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	-	-	-	-
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-		
TOTAL	-	-	-	-

10. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)

Exercice clos le : 31/12/2025

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - EXERCICE CLOS AU 31-12-2025					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCE DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
Actions réalisées par l'organisme	35 572	-	1.2 Dons, legs et mécénats		
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant en France	-		Dons manuels	10 462	13 425
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	-	-
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat		
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	-	-			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 478	-			
TOTAL DES EMPLOIS	43 050	-	TOTAL RESSOURCES	10 462	13 425
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	- 32 588	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	
TOTAL	10 462	-	TOTAL	10 462	13 425
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	63 133	63 133
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 32 588	-
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité	-	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	30 545	63 133